

## **Chenilles : pose de cerclages**



Pour lutter de façon curative contre la chenille processionnaire du chêne, la commune a décidé de prendre de nouvelles mesures dès cet hiver, les traitements chimiques ayant eu peu d'impact l'année dernière. Une société procède actuellement au cerclage de cinquante-trois arbres identifiés l'an dernier.

### ▼ Contenu

Le cerclage est un éco-piège placé autour du tronc qui permet de capturer les chenilles lorsqu'elles descendent en procession pour s'enterrer.

Pour compléter ce dispositif, des pièges à phéromones, attirant les papillons mâles afin de limiter leur reproduction, seront installés dans cinquante-huit arbres.

### **La mésange, prédateur naturel**

Autre solution contre la chenille, l'introduction d'un de ses prédateurs naturels : la mésange. Des nichoirs seront installés dans la commune, l'oiseau dévorant jusqu'à 500 chenilles par jour.

Des opérations réalisées sur le domaine public qui seront d'autant plus efficaces si les particuliers se mobilisent à l'échelle de leur jardin. Pour ce faire, la Mairie organisera au mois de février un atelier présentant ces différentes méthodes.

### **Précautions et gestes de prévention pour limiter l'exposition aux poils urticants**

- Ne pas les manipuler, les toucher
- Porter des vêtements couvrants
- Ne pas faire sécher le linge en extérieur
- Laver soigneusement les légumes du jardin
- Arroser la pelouse pendant quelques jours avant de la tondre pour que les poils urticants soient entraînés dans le sol
- Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint.

**Il est recommandé de consulter un médecin en cas de contact.**



**processionnaires  
du chêne et du pin :**

attention **aux poils**

Ces chenilles provoquent des **réactions allergiques**

Je ne m'approche pas  
et je ne touche pas  
les chenilles  
ou leur nid

